

Compte- Rendu CONSEIL D'ÉCOLE du 14.03.24

<p><u>Présents</u> Représentants des parents LONCLE Vanessa PRADET Mélanie SIOU Virginie SEVENO Solène DAVID Pauline MAILLARD Yann – Malo MARCHAND Laurie ADAM Florence</p> <p>Représentants de la mairie : LUCAS Corinne PENHOUET Michel (mairie) MARTINEAU Samuel</p>	<p>Équipe enseignante ROBERTS Emma RAYMOND Myriam ROBERT Julien VISONNEAU Marion OZENNE Claire MARANDIN Corinne GOUIS Virginie PINTO Hervé BLU Cécile</p> <p>DDEN : Daniel HOURMAN</p>	<p><u>Excusés</u></p> <p>Représentants des parents BERTHET Aurélie DUSAUTOIS Charline DUPUY Claire JAMET Laura</p> <p>Équipe enseignante CAMPERGUE François FLAVIGNY Maxime JANNORAY Isabelle LEROUX Xavier</p> <p>Inspectrice de l'éducation nationale MISMAQUE Christine</p>
---	--	---

Ordre du jour

- 1 -Point depuis le dernier conseil du 16 novembre
- 2 -Point budget et financement des actions
- 3 -Projets et perspectives année 2023-24
- 4 -Services municipaux, demandes mairie
- 5 –Divers

1 -Point depuis le dernier conseil d'école du 16.11.23

Le journal de l'école

Parution du 3^e numéro qui regroupe des articles de toutes les classes. Très peu de retours de parents. 180 téléchargements.

Lecture du journal par les élèves pendant le 1/4 lecture. Quatrième numéro à paraître.

Bon moment d'échange pour les représentants de parents d'élèves. Impressions à limiter et téléchargement qui fonctionne bien.

Actions risques domestiques (élémentaire) :

Deux parties : un temps en classe adapté aux élèves et un spectacle sur la notion de risque à la Salle Jean Rochefort. Un film « complot dans le dico » était aussi proposé et envoyé aux familles. Peu de retour de parents. Bilan positif, occasion de voir du spectacle vivant. Action gratuite qui répondait à certaines problématiques sur la parentalité. Les enseignants de grande section ont demandé une intervention également dans leurs classes l'année prochaine.

Soupe

Tous les élèves de CM1/CM2 ont participé. Une partie découpe, cuisson et création d'étiquettes. Ateliers tournants. Tout s'est vendu très vite, à 3€ le litre. Les légumes étaient issus de l'AMAP. A refaire. Attention aux bouteilles en verre restées devant les portes du garage.

Fête de Noël

Beaucoup d'enfants (environ 40/50) sont venus chanter le samedi, même sous la pluie. Les chants avaient été préparés en classe. Toutes les générations d'enfants étaient réunies. Problème avec la musique. La maison du père Noël s'est allumée après les chants donc tout s'est passé dans le noir. Vin chaud, crêpes, Saint-Nicolas donc sympa pour les enfants. Organisation à peaufiner : La présence de Saint-Nicolas et non du père Noël était une surprise pour les enfants, notamment pour les plus petits. Encore une fois, pas de retours de parents.

Projet musique

(en collaboration avec « les notes d'émeraude »): le projet concernait les six classes d'élémentaire autour du thème «les JO let's go » mardi 13 février espace Delta à Pleurtuit pour jauge. Merci à madame Lucas, monsieur Hourman pour leurs présences.

12 séances par classe, projet instrumental, chants et danse. Les continents étaient représentés. Très réussi malgré quelques longueurs. Orchestre et danses peut-être pas nécessaires. Les enfants étaient supers. Le spectacle a duré environ 2h. Équipe technique formidable.

Selon les représentants de parents, le projet a été extrêmement apprécié. La présence des maternelles aurait été possible ? Le projet n'est malheureusement proposé qu'aux élémentaires en partenariat avec la communauté de commune et l'école de musique. Une chorale GS/CP est mise en place par les enseignants.

Proposer le spectacle au mois de février est appréciable et moins prenant qu'en fin d'année où tous les autres projets ont généralement lieu. La captation vidéo mise en place n'a pas fonctionné. Certains parents ont peut être filmé le spectacle. Pour la prochaine fois, peut-être envisager un vidéaste.

Les enseignants ne s'engagent pas pour un nouveau spectacle l'année prochaine.

Carnaval : Date à pérenniser : jour de mardi gras

Carnaval qui a eu lieu à l'intérieur de l'école, le dernier jour avant les vacances. Les parents de l'APE ont distribué des crêpes. L'année prochaine, le carnaval aura peut-être lieu à la date de mardi gras. Merci encore une fois à l'APE.

2 -Point budget et financement des actions

Délibération au conseil municipal :

Madame Lucas expose qu'il a été décidé, d'un commun accord avec l'école François Renaud, de mettre en sommeil le budget de la Caisse des Ecoles pour une question de simplification administrative et de transférer ses activités et charges budgétaires à l'OCCE d'Ille-et-Vilaine à partir du 1er mars 2024.

L'OCCE d'Ille-et-Vilaine est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée au titre des associations complémentaires de l'école par le ministère de l'Education nationale.

Les règles de financement proposées sont les suivantes :

- Le financement est calculé sur la base du nombre d'élèves pour un montant maximum de 90€ par élève et par an pour les activités et sorties.
- Le financement des jouets de Noël à hauteur de 250€ par classe de maternelle et 150€ par classe élémentaire.
- Les subventions seront versées sur le compte OCCE 35 de l'école François Renaud sur présentation en début d'année scolaire d'un programme annuel. Les projets éligibles devront être en lien avec les programmes scolaires et le projet d'école.

Un bilan quantitatif, qualitatif et financier sera demandé pour chaque projet après sa réalisation.

Il est précisé que plusieurs dépenses resteront à la charge de la commune, à savoir :

- L'adhésion annuelle à l'OCCE ;
- Les fournitures scolaires à hauteur de 1200€ par classe et 1200€ pour les fournitures à destination du fonctionnement de l'école ;
- L'activité piscine ;
- L'opération « Savoir rouler à vélo » ;
- Les formations sur la biodiversité.

Pour l'année civile 2024, cette subvention s'élève à 23 410,00€, répartie de la manière suivante :

- 90€ par élève pour les activités et sorties soit : 21 510,00€ pour 239 élèves.
- 250€ par classe de maternelle (4) et 150€ par classe élémentaire (6) pour l'acquisition de jouets de Noël, soit : 1 900,00€

La personne mandataire de l'OCCE est Mme Jannoray. Un compte sera ouvert au Crédit Mutuel. Les comptes de l'OCCE seront présentés au Conseil d'école, ainsi que le bilan quantitatif et qualitatif.

Les enseignants tiennent à remercier la mairie pour ce changement.

Estimation actions payantes et financements pour l'année scolaire en cours

21510 mairie + 5975 APE= 27485 -(1500 poney + 6500 voile) = 19485 soit 81, 50 euros par élève

75 euros/ élèves (sortie et animations)

Classe 1	<p>budget maximum 25 X 75 = 1875 euros école des loisirs: 236:4= 59 les p'tites cigales (5 X 50=250) + (5 X 25= 125) + (0,636 x10) =331,36 La bourbansais 31 mai : Transport : 285/2= 142.50</p>	<p>ZOO : (13 x25) euros + (8 *17.5) = 325 + 140 = 465 Sortie AL LARK : transport 250/2 =125 Animation groupe 410 Total estimation des dépenses : 1533 euros</p>
Classe 2	<p>Poney/3 budget maximum 22 X 75 = 1650 euros interventions musique : 254 école des loisirs: 236:4= 59</p>	<p>accrobranche saint cast (pour les GS) : 120 + 80 + 120 + 90 La bourbansais 31 mai (pour les PS) : 180 + 150 sortie de fin d'année: Association cancalaise Al Lark (sortie en mer 410 euros + 110 transport) Total estimation des dépenses: 1573 euros</p>
Classe 3	<p>Poney/3 budget maximum 24 X 75 = 1800 euros école des loisirs: 236:4= 59 interventions musique : 254 1 ere journée accrobranche saint cast (commandé)370,16</p>	<p>2eme journée accrobranche saint cast (commandé) 359,66 sortie de fin d'année: Association cancalaise Al Lark (sortie en mer 410 euros + 110 transport) Total estimation des dépenses: 1562,82</p>
Classe 4	<p>Poney/3 budget maximum 20 X 75: 1500 école des loisirs: 236:4= 59 correspondance Fougères: 120 euros visite du château + 250€ car</p>	<p>sortie de fin d'année: Association cancalaise Al Lark (sortie en mer 420 euros + 110 transport) Musique : 254€ Total estimation des dépenses: 1213€</p>
Classe 5	<p>budget maximum 21 X 75: 1575 JO dinard 250 +60 = 310 euros spectacle bus: 60 euros Saint Malo TC devis 230</p>	<p>Bus Saint Malo 120 Entrées accrobranche Saint Cast 2x 237= 475 euros Accrobranche saint cast (bus commandé)TC 180 euros Total estimation des dépenses: 1375 euros</p>
Classe 6	<p>budget maximum 24 X 75: 1800 transport répétitions "Les JO, let's go!" 60 euros Sortie littoral, pêche à pied 50 euros sortie accrobranche 22 + 8 (pour tous les CE1): 264 euros transport 175</p>	<p>ferme de plédéliac 308 euros transport : 330 JO dinard 250 +60 = 310 euros Sortie scolaire fin d'année : Brocéliande: transport 250 euros + (680/2 animation) Total estimation des dépenses: 2087</p>
Classe 7	<p>budget maximum 26 X 75: 1950 Sortie littoral, pêche à pied 50 euros transport répétitions "Les JO, let's go!" 60 euros correspondance Fougères: 190 euros visite du château + 225 euros TC</p>	<p>JO dinard 250 +60 = 310 euros Sortie scolaire fin d'année : Brocéliande: transport 250 euros + 680/2 animation <i>participation sorties avec CE1</i> Total estimation des dépenses: 1425</p>
Classe 8	<p>Voile 6500/3 budget maximum 26 X 75: 1950 transport répétitions "Les JO, let's go!"60 euros JO dinard 250 +60 = 310 euros Sorties Saint Malo: historique, musée jacques Cartier 250 euros transport: 200 euros</p>	<p>Sortie "historique" Corseul (uniquement les CM1) transport 295 euros (1/3) soit : 95 euros + activités Coriosolis: 200 euros (1/3) soit 60 euros escale bretagne: 800 euros Total estimation des dépenses: 1775</p>
Classe 9	<p>Voile 6500/3 budget maximum 25 X 75: 1875 transport répétitions "Les JO, let's go!"60 euros JO dinard 250 +60 = 310 euros</p>	<p>+ activités Coriosolis: 200 euros (2/3) soit 140 euros Al Lark Port mer : 1290 /2 = 645 euros + transport 220 /2 = 110 euros Déplacement collège des 5 CM2 : 80 → 13 euros</p>

	Sortie "historique" Corseul (CM1 uniquement) transport 295 euros (2/3) soit : 200 euros	Secouristes (CM2) : 180 → 30 euros Total estimation des dépenses: 1508 euros
Classe 10	Voile 6500/3 budget maximum 26 X 75: 1950 transport répétitions "Les JO, let's go!" 60 euros JO dinard 250 +60 = 310 euros	Déplacement collège 80 euros → 67 euros secouristes 180 euros → 150 euros Port mer 645 euros Transport 220 / 2 = 110 euros Total estimation des dépenses: 1342 euros

3 -Projets et perspectives année 2023-24

Projet d'école

Œuvrer pour former des élèves responsables et acteurs de leurs apprentissages

Objectif pédagogique qui en découle :

Accompagner les élèves dans la construction de leur savoir, savoir-faire et savoir-être

Actions :

Inventaire de la biodiversité autour de l'école : sortie des CP et MS tous les jeudis « Classe dehors »

Mise en œuvre d'un outil numérique de la maternelle au CM2, valorisant les productions artistiques et recensant les acquis culturels des élèves

Apprendre aux élèves à élaborer un plan de travail (organisation spatiale de la classe, favoriser la coopération, choix du matériel par l'élève, auto-évaluation)

La grande lessive :

sixième édition le jeudi 21 mars 2024: dans la cour élémentaire (lieu sécurisé et accessible). Les parents sont invités à venir voir les productions des élèves à 16h30.

Thème : Faire des bulles

Le Conseil d'élèves : 5ème de l'année ce matin : nom des salles en élémentaire. Le vote aura lieu dans les classes.

Les portes ouvertes le samedi 16 mars : Mme Raymond, M. Robert et M. Pinto seront présents ainsi que certains représentants de parents. Une quinzaine de nouveaux arrivants est prévue.

La semaine olympique du 2 au 6 avril : - mardi à la grande plage avec St Briac. Journée construite en partie par Roland, merci à lui. Les élèves seront mélangés par niveaux et plusieurs épreuves seront proposées.

- vendredi au pôle excellence : hymne, drapeau, cérémonies d'ouverture et de fermeture
Des activités d'eau et de glisse seront peut-être proposées également.

Océan de vie entre le 8 et le 11 avril : association pour laquelle nous avons couru au défi de l'amitié. L'association a souhaité revenir pour nous proposer des séances en guise de remerciement.

Le Prix de l'école des loisirs: vote en mai en médiathèque

La Piscine à Dinard :

26 mars – 17 mai : CE1/CE2 (retour à 12h15)

25 mai – 14 juin : GS/CP après midi

Fête de l'école : date envisagée le samedi 29 juin de 11h à 17h, dans l'enceinte de l'école maternelle et les jardins de la garderie.

4 Services municipaux, demandes mairie

Remerciement à la municipalité pour le renouvellement des ordinateurs, l'ENI (tableau interactif qui sera installé dans la classe des CM2), le renouvellement du matériel pour la motricité en maternelle, circuit électrique, alarme, étude toilettes

Proposition de la mairie : une subvention est possible pour la structure centrale de la cour en maternelle

La mairie a été sensible à la présence du directeur aux vœux du mois de janvier et à la remise des cartes de vœux fabriquées par les CM2. M. Le maire a fait une lettre pour répondre à toutes les questions posées par les élèves dans leurs cartes. Une date va être fixée pour les recevoir à la mairie. Un repas à la restauration scolaire avec les élèves et certains conseillers municipaux aura également lieu.

5-Divers

Nombre de questionnaires reçus : 24

- 15 questionnaires n'indiquant pas d'éléments à remonter au Conseil d'école.

Points positifs :

- le dépose-minute qui fonctionne ;
- les ateliers sur le temps du midi ;
- le temps pour les devoirs et la nouvelle formule pour l'étude ;
- Le restaurant scolaire toujours apprécié par les enfants ;
- L'implication de l'équipe enseignante et des encadrants ;
- Satisfaction globale de l'école.

Eléments d'amélioration :

- Le parking toujours considéré comme petit. Demande de place de parking plus grande notamment des places « famille » et des places « arrêt minute ». Les parents d'élémentaire doivent laisser dans la mesure du possible le parking au niveau de la garderie aux parents de maternelle. Nous rappelons que les parkings à la Salle Aimé Le Fol et au marais sont possibles. Nous continuons également à privilégier les déplacements doux et l'utilisation du Vélobus.
- Accompagnement dans la définition des règles communes auprès des enfants. Solliciter les enfants afin qu'ils s'excusent lorsqu'ils ont blessé un camarade : sur le temps du midi, fiches d'incivilité qui fonctionnent, sur les temps scolaires, utilisation des messages clairs. Nous restons vigilants sur les phénomènes d'intimidation. Les règles sont construites avec les élèves, signées puis affichées. Les services de la commune sont également très sensibles à ces sujets et veillent au respect des autres. Les services périscolaires et les enseignants communiquent entre eux et les règles sont communes.
- Meilleure surveillance dans la cour sur le temps du midi ; les agents sur le temps périscolaire sont très mobilisés et présents sur les temps de surveillance. Le temps du midi est un temps long, les élèves sont fatigués et ont faim. Des animations et ateliers sont donc proposés, les cours sont dissociées pour alléger les effectifs.
- Les chaises de cantine ne sont pas adaptées aux maternelles : la manutention d'un mobilier modulable entre les deux services pose problème. Le projet de rénovation de la cantine n'est qu'à moitié accompli. L'extension prévue n'a pas encore eu lieu. Un endroit plus calme pour les maternelles pourrait être mis en place dans le futur.

Demande de transmission d'informations :

- Sur les temps de pause : problèmes entre les CM1 et CM2 – coups et insultes ;
- Des personnes quittent leur véhicule sur le dépose-minute ;
 - Concernant les menus, ils ne sont pas toujours équilibrés (ex. beaucoup de féculents certains jours). Est-ce un problème d'approvisionnement ? Une nouvelle équipe s'est mise en place récemment. La mairie propose aux représentants de parents de transmettre leurs questionnements et une rencontre aura lieu avec les cuisiniers. La mairie rappelle que sa priorité est de consommer local et de veiller à éviter le gaspillage alimentaire. Un repas végétarien est prévu par semaine.
- Des voitures se garent sur le trottoir avant le dépose-minute ce qui est dangereux notamment pour les cyclistes : la mairie rappelle qu'un stationnement gênant engendre une amende de 135€. Le stationnement sur le trottoir rue des hortensias est également dangereux notamment pour les classes qui reviennent du sport. La rue sera recalibrée et rénovée prochainement.

Photo de classe : lundi 18 mars

Année scolaire prochaine

école placée en « fermeture conditionnelle ».

La fermeture de l'école Sainte Catherine avait permis l'ouverture d'une nouvelle classe en 2023/2024.

Prévisions pour l'année prochaine :

5 TPS 19 PS 28 MS 26 GS 78 28 CP 27 CE1 25 CE2 34 CM1 31 CM2 145 223TOTAL ECOLE

Prévisions reprises sauf TPS (5 au lieu de 13) et PS (19 au lieu de 26)

Fermeture ou maintien décidé en fin d'année scolaire ce qui permettra aux enseignants de s'organiser pendant les vacances d'été. Nous ne savons pas pour le moment si nous pourrions accueillir les enfants de moins de 3 ans. La politique de la commune est de ne pas accueillir les enfants qui ne résident pas à Saint-Lunaire.

**Les enseignants tiennent à remercier l'APE, le personnel technique, les élus et les parents d'élèves pour la participation de chacun au bon fonctionnement de l'école.
Les représentants de parents rappellent aux parents d'élèves qu'ils sont à leur disposition pour recueillir leurs idées ainsi que les problèmes rencontrés.**

président de séance

Hervé Pinto

secrétaire

Emma Roberts

Fin de séance à 19h45